

# Enquête

Absence NC

Demande de progrès

😊 Mention

Félicitations

😊 Mention

Les cahiers des charges sont respectés

Petite NC

Demande d'amélioration obligatoire

😊 Mention

Améliorations significatives

😊 Mention

Améliorations insuffisantes

Demande d'amélioration obligatoire + avertissement

😊 Mention

Absence d'amélioration

Moyenne NC

Non-altérant: document manquant (attestation, analyses), enregistrements permettant d'assurer la traçabilité manquants ou incomplets (cahier de culture, cahier de transformations)

Moyenne NC

Déclassement produits Conversion terres/animaux

Demande d'amélioration obligatoire + avertissement + délai mixité

Mention mixité

Améliorations significatives

😊 Mention

Absence d'amélioration

Grande NC

Altérant: semence/plant non NP/AB, traitement phytosanitaire/vétérinaire interdit, amendements/ingrédients interdits. Les terres ou les animaux doivent faire une période de conversion. Un ou plusieurs produits ont perdu leur caractère loyal et doivent être déclassés. Petite NC est devenue moyenne: la tenue documentaire ne permet pas les vérifications nécessaires.

Grande NC

Retrait temporaire de mention

Demande d'amélioration obligatoire + avertissement + délai

Améliorations significatives

😊 Mention

Absence d'amélioration

☹️ Mention mixité

Retrait de mention

Altérant: concerne l'ensemble de la ferme ou de l'atelier. L'intégralité des produits ont perdu leur caractère loyal. Moyenne NC est devenue grande: l'absence d'améliorations significatives empêche l'attribution de la mention.

<b>Félicitations</b>	La charte est complètement respectée comme les recommandations des CdC.
<b>Demande de progrès (DP)</b>	Concerne les améliorations demandées pour passer de la catégorie « autorisée » à « recommandée » des CdC. Concerne également une amélioration relative à la charte (choix des fournisseurs, amélioration des bâtiments, etc.).
<b>Demande d'amélioration obligatoire (DAO)</b>	Toute non-conformité aux cahiers des charges, quelle qu'elle soit, nécessite une action corrective et fait l'objet d'une DAO.
<b>Déclassement (DL)</b>	Une non-conformité altérante entraîne le déclassement du produit qui a perdu son caractère loyal auprès des consommateurs. Tout produit déclassé, crée une situation de mixité.
<b>Avertissement (AV)</b>	Intervient après une DAO qui reste insuffisante ou absente.
<b>Mixité</b>	La mixité est interdite au sein des activités propres à la personne ou la structure sous mention. Elle fait l'objet d'une DAO et d'un avertissement. Un délai de sortie de mixité est défini par la COMAC locale et/ou fédérale. Chaque année seront évaluées les améliorations mises en œuvre pour sortir de la mixité.
<b>Retrait temporaire</b>	Intervient après un avertissement sans constat d'amélioration. La durée dépend des preuves d'actions correctives apportées. L'usage de la mention est suspendu.
<b>Retrait permanent</b>	Manquement clair aux DAO et avertissements. La structure ne respecte plus les critères des CdC. L'usage de la mention est suspendu jusqu'à la prochaine enquête. Peut-être immédiat en cas de fraude ou tromperie manifeste.
<b>Dérogação</b>	La demande de dérogation aux CdC doit être effectuée en amont et transmise à la COMAC locale pour un premier avis puis transmise à la COMAC fédérale. Une dérogation est accordée pour répondre à un contexte particulier mais demeure ponctuelle et limitée dans le temps. Les produits/animaux/terres conservent leur mention si la dérogation est validée.
<b>Conversion</b>	Les périodes de conversion sont définies dans les CdC. Les produits alimentaires/cosmétiques et les animaux concernés ne peuvent utiliser le logo de la marque.

